

RAPPEL DE PRODUIT

IGAITXIPIA FROMAGE DE BREBIS FERMIER À PÂTE MOLLE AU LAIT CRU IGAITXIPIA

Alimentation / Lait et produits laitiers

IGAITXIPIA fromage de brebis fermier à pâte molle au lait cru

Marque : **IGAITXIPIA**

Modèle ou référence : **IGAITXIPIA**

- **Lot lot N°527 Date limite de consommation 14/08/2024**

Conditionnements : Papier à fromage dans une boîte type boîte à camembert

Date de commercialisation : 01/07/2024

Date de fin de commercialisation : 05/07/2024

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Marque de salubrité : N° Agrément FR64378101CE

Zone géographique de vente : Régions : Nouvelle-Aquitaine

Distributeurs : Point Vert de Lescar Chemin de Lons
64230 LESCAR Point Vert de Saint-Vincent-de-Tyrosse
RN 10 Lieu-dit "Challons" 40230 SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE (interlocuteur magasin: Sylvie Hureaux)



Publication du : 10/07/2024

Informations complémentaires permettant d'identifier le produit : Format 320 gr

Motif du rappel : motif: présence de *Listeria monocytogenes*

Risques encourus : *Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose).

Conduite à tenir : **Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Numéro de contact : 0681846998

Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires)**.

Date de fin de la procédure de rappel : **14/08/2024**

Informations complémentaires publiques : **Remboursement uniquement sur preuve d'achat.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

